

l'a Note.



L'évolution des modes de vivre en Sud-Aquitain : l'essor des personnes seules

N°17
DÉMOGRAPHIE
SEPTEMBRE 2025

En 2022, le Sud-Aquitain compte en moyenne 2,04 personnes par ménage, contre 2,25 en 2006 et 3,42 en 1968. Cette diminution de la taille moyenne des ménages s'inscrit dans un mouvement de long terme observé dans l'ensemble des pays développés depuis le milieu du XXe siècle. Plus récemment, les évolutions socio-démographiques montrent que, sur la période 2006-2022, la croissance du nombre de ménages (+7 204 par an) a presque égalé celle de la population (+7 495 habitants par an). En d'autres termes, l'augmentation du nombre de ménages tient avant tout à la multiplication de ménages de petite taille, et particulièrement de ménages d'une seule personne.

Derrière cette tendance, deux phénomènes majeurs se conjuguent. Le premier relève de la transformation des modes de vie : la baisse continue de la fécondité, la fragilisation croissante des unions – accentuée récemment par le confinement – et l'affirmation du souhait de vivre seul modifient en profondeur la structure familiale. **En 2022, 40 % des ménages en Sud-Aquitaine sont composés d'une seule personne, contre 34,6 % en 2006.**

Le second phénomène est lié au vieillissement de la population, marqué par l'avancée en âge des générations nombreuses de baby-boomers. L'allongement de l'espérance de vie, encore inégale entre hommes et femmes, entraîne une forte progression des situations de veuvage. Ainsi, en 2022, 60,3 % des ménages de 80 ans et plus sont composés d'une seule personne, dont 70 % sont des femmes.

Ces évolutions interrogent l'avenir : la combinaison entre changements de modes de vie et vieillissement des générations nombreuses devrait encore renforcer, dans les décennies à venir, la diminution de la taille des ménages. Reste à comprendre comment cette tendance se traduit à l'échelle des territoires du Sud-Aquitain, et en quoi les trajectoires individuelles – de la jeunesse aux générations de boomers – participent de cette recomposition.

L'a Note propose d'éclairer ces dynamiques en deux temps : d'une part à travers les évolutions territoriales et la diversité des contextes locaux, d'autre part à travers l'analyse des parcours de vie et des transformations générationnelles qui façonnent la structure des ménages.

1,88

Les villes « centres » du Sud-Aquitain affichent en moyenne 1,88 habitants par ménage en 2022 (contre 2,04 hab. en 2006).

Les communes localisées dans un EER sont les communes pour lesquelles les actifs ont un emploi à plus de 15% vers une « ville-centre ».

L'a Note #11 | Les systèmes territoriaux locaux : vers une nouvelle grille de lecture territoriale du grand Sud-Aquitain

<https://urlr.me/X76rys>

DU COUPLE À LA PERSONNE SEULE : ÉVOLUTION DE LA TAILLE DES MÉNAGES EN SUD-AQUITAIN

À l'échelle du Sud-Aquitain, les évolutions socio-démographiques entre 2006 et 2022 se traduisent par un volume de 7 204 ménages supplémentaires par an. Associé à des taux de fécondité toujours à la baisse et à des décohabitations conjugales aux différents âges de plus en plus nombreuses, le fait marquant de ces 16 dernières années est la multiplication des ménages composés d'une personne. Sur ce pas de temps, on relève 5 300 nouveaux ménages d'une personne par an ce qui représente 62% des ménages supplémentaires. **Au cours des six dernières années, le phénomène s'est accentué (passant de 4 655 ménages d'une personne supplémentaires par an entre 2011 et 2016 à 6 364 entre 2016 et 2022).**

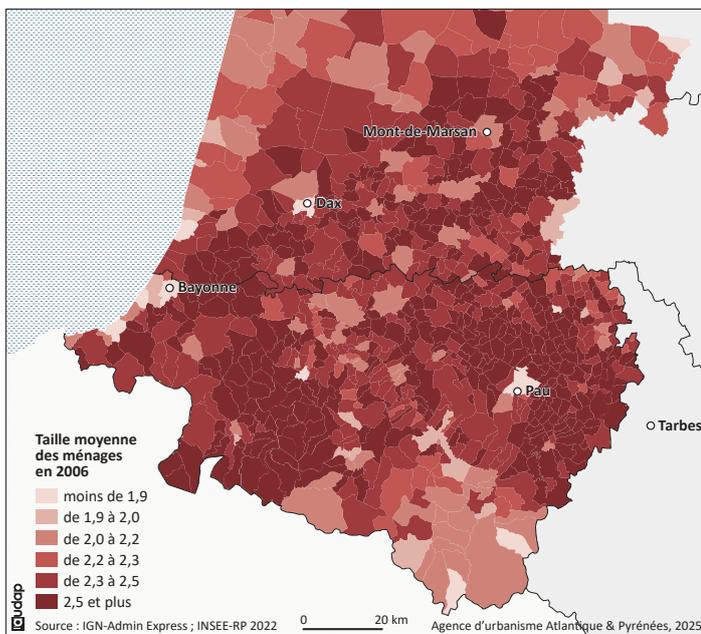
La géographie de la taille moyenne des ménages est en étroite relation avec la fonction des communes sur les territoires, et la typologie des parcs de logements qui vient asseoir le désir d'habiter des ménages.

Les villes « centres » du Sud-Aquitain affichent en moyenne 1,88 habitants par ménage en 2022 (contre 2,04 hab. en 2006). Sur ces communes, la part des ménages d'une personne est passée de 40,0 % à 48,0 % en 16 ans.

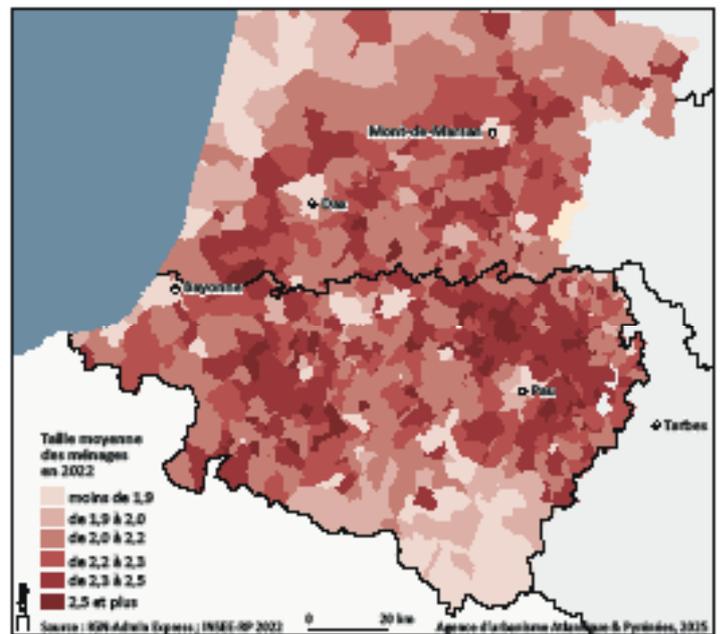
Les Espaces Économico-Résidentiels (ERR) affichent en moyenne 2,19 habitants par ménage en 2022 (contre 2,46 hab. en 2006). Sur ces communes, la part des ménages d'une personne est passée de 24,4 % à 32,0 % en 16 ans.

Sur les communes « hors influence urbaine », la taille moyenne des ménages est plus importante : 2,26 en 2022 contre 2,53 en 2006. Sur ces espaces dits « ruraux », la part des ménages d'une personne est passée de 24,6 % à 31,0 % en 16 ans.

Taille moyenne des ménages en 2006



Taille moyenne des ménages en 2022



DE LA JEUNESSE AUX BOOMERS : TRAJECTOIRES INDIVIDUELLES ET RECOMPOSITION DES MÉNAGES

La taille moyenne des ménages est intimement liée aux modes de vivre « ensemble ». Les évolutions socio-démographiques « récentes » attestent d'une montée en puissance des aspirations individuelles qui expliquent en grande partie la diminution de la taille moyenne des ménages.

Alors que le fait de vivre seul est une composante importante chez les jeunes adultes, la fragilisation des unions est venue progressivement en gonfler les effectifs, pour toutes les tranches mais particulièrement après 50 ans. Enfin, le vieillissement de la population, par les situations de veuvage qu'il impose avec l'avancée dans l'âge, est un phénomène qui pèse lourdement dans la diminution de la taille moyenne des ménages.

Les jeunes adultes vivent de plus en plus seuls et retardent le fait d'avoir un enfant

Près de 53,7 % des personnes âgées de 20 à 24 ans n'habitent plus au domicile de leur(s) parent(s) en 2022. Pour ces derniers, 68,2 % des ménages sont des personnes qui vivent seules et 16,4 % forment un couple sans enfant.

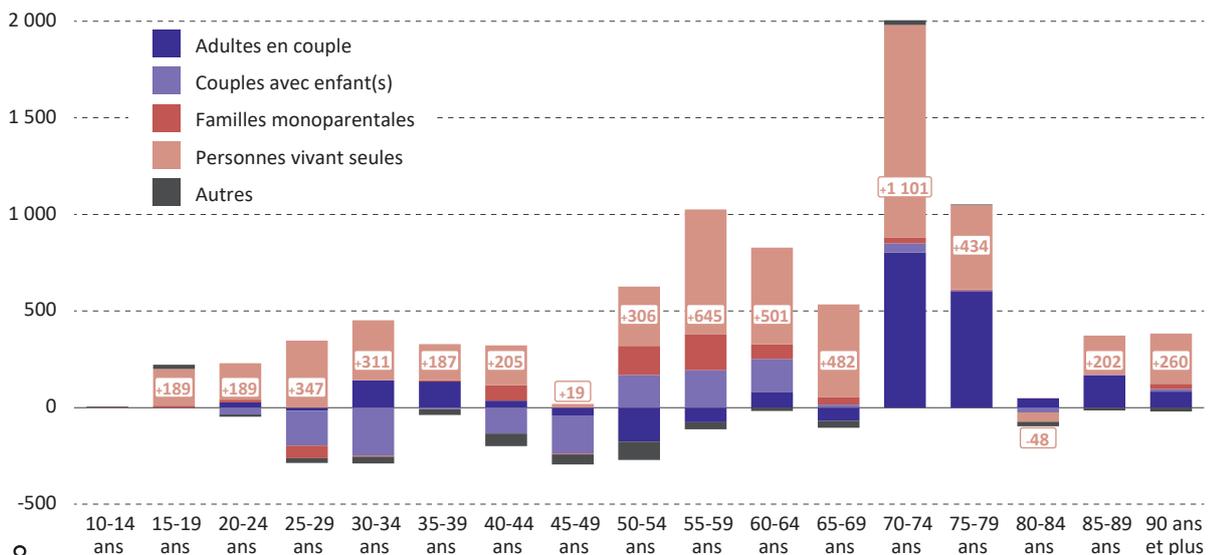
82% des 25- 29 ans n'habitent plus au domicile de leur(s) parent(s) en 2022. Pour ces derniers, 49,5 % des ménages vivent seuls, 27,5 % forment un couple sans enfant et seulement 11,7 % sont en couples avec enfant(s), alors qu'ils représentaient 16,5 % des ménages en 2006.

>>

49,5 %

des ménages âgés de 25 à 29 ans vivent seuls en 2022 (contre 41,4 % en 2016). 27,5 % forment un couple sans enfant et seulement 11,7 % sont en couples avec enfant(s).

Évolution récente des modes de cohabitation entre 2006 et 2022 (en nombre de ménages)



judap

Source : INSEE-RP 2022

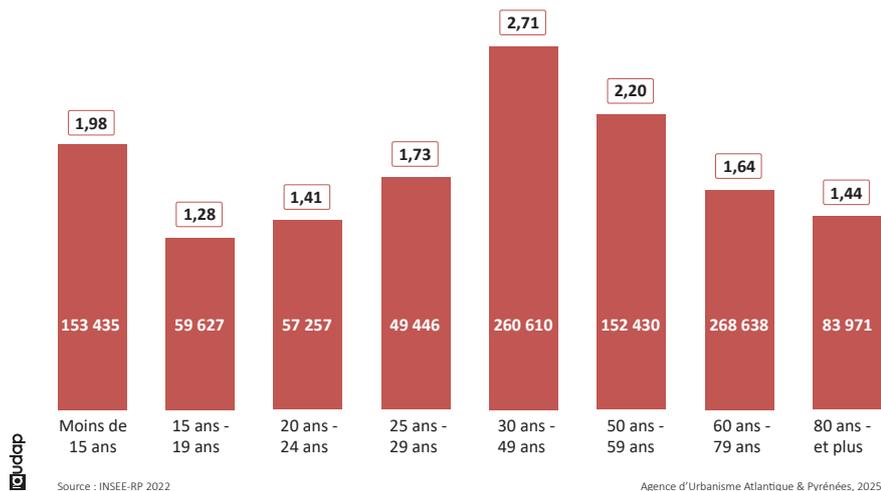
Agence d'Urbanisme Atlantique & Pyrénées, 2025

ALLER PLUS LOIN

Consulter le tableau de bord « La taille des ménages en Sud-Aquitain » sur notre plateforme mutualisée de connaissance territoriale du Sud-Aquitain

obsudaq.audap.org/

Taille moyenne des ménages et nombre de ménages selon les tranches d'âge en 2022



>>

Des compositions familiales fragilisées

Entre 30 et 59 ans, la structure familiale du couple avec enfant(s) reste majoritaire et concerne 53,1 % des ménages en 2022 (contre 54,6 % en 2006). Entre 2006 et 2022, on note une diminution de leur nombre chez les 40-49 ans au profit des personnes vivant seules. Pour les 50-59 ans, avec le départ progressif des enfants, les « adultes en couple » prennent une place importante : 18,3 % des ménages chez les 50-54 ans puis 35,7 % chez les 55-59 ans en 2022. Toutefois, en comparaison avec 2006, le nombre des adultes en couple diminue nettement au profit des personnes vivant seules. On observe également une augmentation notable des familles monoparentales chez les 50-59 ans. Effet générationnel, le seuil des 10 % de ménages divorcés est atteint.

Le vieillissement des boomers

Au-delà de 60 ans (et jusque 80 ans), les ménages sont équitablement répartis entre adultes en couples et personnes vivant seules. Le poids des ménages divorcés est impactant, et se cumule, avec l'avancée dans l'âge, avec les situations de veuvage. Après 80 ans, 60,3 % des ménages sont des personnes qui vivent seules ; 46,3 % sont en situation de veuvage (83,4 % sont des femmes). Effet structurel pour cette première génération de boomers, ils sont très nombreux et impactent lourdement sur la diminution de la taille moyenne des ménages. En 2022, le nombre des ménages composés d'une seule personne chez les 80 ans et plus est 2,24 fois supérieur que chez les moins de 25 ans à l'échelle du Sud-Aquitain.

La transition socio-démographique concourt à réduire notablement le nombre de personnes par ménage. Et ce n'est qu'un début au regard des perspectives démographiques qui se dessinent. À court terme, les jeunes seniors franchiront le cap des 80 ans. A moyen terme, la seconde génération de boomers, plus individualiste que la première (poids des personnes qui vivent seules, poids des familles monoparentales) et surtout plus nombreuse que ses parents, viendra réduire encore notablement la taille moyenne des ménages. À ces horizons proches, le taux de fécondité continue de diminuer. Au-delà du simple constat statistique, cette évolution interroge : comment adapter le parc de logements à une demande croissante de petites unités ? Comment garantir l'accès aux services, notamment pour des populations vieillissantes et souvent isolées ? Comment repenser les formes de solidarité et de « vivre ensemble » dans un tel contexte ? Autant de défis qui dépassent la seule observation et engagent les politiques publiques locales.

AUDAP

Agence d'Urbanisme Atlantiques & Pyrénées
2 allée des Platanes, 64100 Bayonne
1 rue Lapouble, 64 000 Pau
05 59 46 50 10 • audap.org
[audap - LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/audap)



Les membres de droit de l'Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées

Crédits photos :

AUDAP

Direction de la publication :

Denis CANIAUX

Rédaction & réalisation graphique :

Virginie BOILLET,

Ludovic RÉAU, Emmanuelle RABANT

Impression : AUDAP sur

Papier Evercopy Plus 100% recyclé

Certification FSC, Blue Angel

et Ecolabel EU | Septembre 2025